

Les réunions de CE, CHSCT et DP ne répondent pas aux attentes légitimes des personnels et bien trop de questions restent soit sans réponse, soit en cours d'analyse pendant des mois, mais rarement en cours de résolution. Et ça durera tout le temps que l'indifférence et la résignation perdureront chez les salariés. Et pendant que la direction et son environnement asocial nous « lanternent », les personnels apprennent encore par la presse locale un nouveau glissement de la date de livraison du Suffren alors qu'on leur demande depuis des mois, de tout faire dans l'urgence.

Voici les points que les élus CGT avaient mis à l'ordre du jour :

❖ Travaux Dangereux Pénibles Insalubres et Salissants (TDPIS)

La direction continue son travail de sape à faire des disparités entre les catégories de personnels pour ne pas leur octroyer tel ou tel code TDPIS. Spécifiquement pour les préparateurs de l'atelier réacteur, la direction reste sur sa position sous couvert de la ligne managériale : pas de code TDPIS d'accès en zone contrôlée.

La DRH interprète la note et, actuellement, revoit unilatéralement les TDPIS à la baisse, au détriment et dans le dos des personnels.

❖ Rattrapage salarial

Dixit la DRH : « il n'y a pas eu d'enveloppe de rattrapage en octobre 2016 mais un restant du budget d'évolution professionnelle suite aux accords NAO 2015, ces augmentations ont été allouées pour prises de responsabilités, pour les écarts significatifs de rémunération par rapport à l'expérience et le niveau et cela sur tous les sites. ».

Les salariés de DCNS Cherbourg resteraient donc les moins bien payés de l'entreprise (source bilan social 2015).

❖ Chèque Cadhoc

Pour les personnels ayant effectué des actions dépassant le périmètre de leurs fiches de postes, la direction a mis en place une politique de reconnaissance (chèques cadhoc, primes financières, smartbox, ...). C'est le manager qui propose et l'arbitrage est fait par la DRH. De janvier à fin septembre 2016, seuls 105 personnels en ont bénéficié.

Pour la CGT, la reconnaissance du travail des personnels passe par des augmentations de salaires et un nombre correct de places à l'avancement.

❖ Evolution professionnelle

La DRH nous a bien affirmé que la période d'apprentissage n'est pas considérée comme travail effectif. Malgré 2 années d'ancienneté, la direction refuse d'en tenir compte pour le parcours d'intégration et la rémunération des apprentis.

La CGT va prendre contact auprès de l'Inspection du Travail par rapport à l'article L3121-1 du code du travail.

❖ Retenue sur salaire

Les personnels PMAD et CC souhaitent savoir comment est effectuée une retenue sur salaire lors d'une journée de grève. Réponse DRH en séance : « code ECS pour les CC et code 016042 pour les PMAD », et bien sûr : La DRH s'est engagée à nous donner plus d'éléments lors de la réponse écrite.

Heureusement qu'on envoie les questions par avance... A suivre ...

❖ Jours fériés des missionnaires

Octobre 2015, la DRH : « le bilan est établi pour chaque début d'année civile pour l'année écoulée » / Février 2016, la DRH : « l'analyse était en cours » / Mai 2016 : « cette fonctionnalité n'est pas portée par l'outil SeaRH, l'opération est en cours auprès du CSPN ». Aujourd'hui : « c'est toujours en cours, il n'y a pas d'automatisme et c'est du cas par cas avec saisie manuelle dans SeaRH ».

La DRH s'engage (!?!) à adresser un mail à tous les missionnaires afin qu'ils se manifestent auprès de la GAP de proximité.

Alléluia (pour ceux qui croient)... Mais surveillez quand même votre boîte mail !

❖ Bureau des chefs d'équipe Chaudronnerie

Cela fait des années que le plafond du bureau des chefs d'équipe de l'atelier Chaudronnerie est dans un état lamentable à cause de nombreuses fuites d'eau. La CGT re-re-re-rexige que les travaux de réfection soient engagés.

La DRH : « une demande de travaux a bien été faite à 56789 (Infra) mais je ne connais pas la date de la demande »

On en rirait presque si une telle désinvolture n'était pas intolérable. Mais avons-nous encore les moyens de faire certains travaux en interne et de garder nos infrastructures en bon état ?

❖ Reconnaissance Amiante

Où en est le dossier de reconnaissance d'exposition à l'amiante suite aux découvertes des câbles amiantés de 2013 à Legris, Multispé et Laubeuf ? (cf. questions n°25 de 07/2013 et n°19 de 03/2015).

DCNS est soi-disant un établissement réputé « sans amiante » depuis 2005 et pourtant encore aujourd'hui, il n'est pas rare d'assister à de fréquents travaux de désamiantage sur le site.

Réponse de la DRH : « Cela a été traité en CHSCT le 13-10-2016, une démarche est en cours avec l'Inspectrice du Travail mais pas plus d'information pour le moment. Pour le suivi médical, des fiches ont été remises aux personnels dans les métiers identifiés lors de la commission amiante. »

Démarche en cours, jusqu'aux calendes grecques ? La liste de la direction étant hyper restrictive, la CGT vous invite à remplir la fiche d'exposition accidentelle à l'amiante disponible au syndicat: voir l'affiche « amiante » du 21.10.2016

❖ Fiches exposition Amiante

Quand tous les personnels (PMAD et CC) pourront-ils obtenir leurs fiches d'exposition amiante du fait de leurs interventions dans des zones potentiellement amiantées (démantèlement Homet et bassin 8 à Brest) ?

A quel moment la procédure pour le suivi médical des personnels concernés va-t-elle passer en phase d'achèvement ?

Réponse de la DRH : « projet toujours en cours d'élaboration, cette fiche doit répondre aux demandes de tous les sites. »

Encore en cours... Après les avoir empoisonnés, la direction traîne des pieds pour leur prise en charge.

❖ Récupération des anciens badges

Le remplacement du code barre d'accès au restaurant d'entreprise sera pris en compte lors de la récupération des nouveaux badges. Tiens ??!! On dirait qu'ils ont pensé à anticiper... Vous jugerez sur pièce.

❖ Accès au site pour les 2 roues et pistes cyclables

Le règlement intérieur, modifié contre l'avis du CHSCT, impose aujourd'hui le port du casque mais *la direction refuse de le fournir aux personnels* et les empêche de rentrer sur le site sans cet EPI de trajet, imposé.

A DCNS Lorient, ils ont droit à des bons d'achat, des navettes gratuites et la mise à disposition de vélos électriques sous convention. Ici, l'éclairage des pistes cyclables va être renforcé aux endroits critiques, et on va réfléchir à revoir le revêtement glissant par temps humide aux intersections.

En même temps, la direction cherbourgeoise aurait tort de se gêner : quand elle ne remplace pas les abris vélos/motos, elle entend juste un grognement...

A quand une opération coup de poing des salariés pour montrer un vrai mécontentement ?

❖ Réfectoires

Un état des lieux sera à faire en lien avec le CHSCT et lors de chaque visite d'emprise.

Pour DCS : le RTE va se rapprocher de DES pour les produits lave-vaisselle. Pour les éponges, pas de réponse.

La CGT exige une remise en état conforme aux normes et préconisations. Et puis quelques éponges ne devraient pas trop ruiner DCNS et toucher aux dividendes substantiels de nos actionnaires.

❖ Adaptateurs universels et dictionnaires de traduction

DRH : « sur présentation de factures, la prise en charge sera faite par la DSI. Concernant le nécessaire pour l'apprentissage de la langue, il faut se rapprocher de la Cellule Mission ».

❖ Verrière hall accès Laubeuf

Approvisionnement de la nouvelle verrière dans 8 semaines et la pose se fera hors intempéries... **Donc, au printemps ???**

❖ Feuilles de paie

La Trésorerie Générale a été sensibilisée pour les feuilles de paie des PMAD. Pour la mise à disposition du glossaire et de la fiche explicative, une communication est prévue mais toujours pas planifiée.

Rendez-vous en 202... ?? Toujours un manque stupéfiant de réactivité de la direction, tristement grotesque.

❖ Compteur CEX

Les demandes de récupération du compteur CEX doivent être visées par le N+1 puis transmises à la DRH par le RRH pour acceptation, ou non, du transfert des heures CEX vers le compteur RCR.

En cas de problème, merci de prendre contact avec un-e élue DP CGT

Nos comptes-rendus sont consultables sur le site : www.cgt-arsenal-cherbourg.org



Vos élus DP CGT :

AUVRAY Stéphane : 21185 / DEBREUILLY Denis : 55739 / DESSALLE Hervé : 22714 / FAVRE Dominique : 06.65.37.11.13 / HEBERT Géraldine : 56975
HUREL Karine : 55791 / GAUDIN Arnaud : 06.62.31.12.18 / JEANNE Antony : 56073 / LECARPENTIER Morgan : / SOINARD Arnaud : 55671
TESSON Stéphanie : 21439 / TRAVERT Eric : 21540 / TRUFFAUT Fanny : 56137 / TURMEL Pascal : 23925